



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0293

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à l'organisation du 12ème village de la solidarité 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Galliano

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustau, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014**Délibération n° 2014-0293**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention au Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à l'organisation du 12ème village de la solidarité 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) est un collectif associatif, créé en 1986, qui regroupe environ 50 associations et qui a pour but de favoriser, entre ses membres, des échanges d'expériences en faveur du développement et de la solidarité avec les pays du Sud. Il propose également des actions d'éducation au développement et organise des actions d'animation et de sensibilisation des publics durant toute l'année.

La semaine de la solidarité internationale est une initiative nationale lancée en 1997 par le Ministère des affaires étrangères et soutenue par le Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ainsi que par le Ministère délégué au développement. Les objectifs sont de susciter l'organisation d'initiatives ponctuelles locales et de débats citoyens et de communiquer sur les enjeux de la solidarité internationale et du développement durable en mobilisant l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale qui vont à la rencontre du grand public.

Chaque année, durant la semaine de la solidarité, le CADR organise à Lyon, le village de la solidarité. Celui-ci, installé place Bellecour, est l'occasion de donner une plus grande visibilité à la solidarité internationale, à ses acteurs et leurs actions, ses thématiques auprès de tous les publics et dans différents lieux de l'agglomération lyonnaise.

Le CADR agit à cette occasion sur mandat du réseau SILYON, chargé de l'organisation de la semaine de la solidarité dans l'agglomération et dans le Rhône, qui regroupe une centaine d'associations parmi lesquelles des organisations non gouvernementale (ONG), des associations de solidarité internationale (ASI), des structures de commerce équitable, des structures d'éducation populaire, d'insertion, d'information jeunesse, des associations étudiantes, des centres culturels auxquels s'associent des établissements scolaires, des maisons des jeunes et de la culture, des bibliothèques, des collectivités locales. Le CADR assure la gestion administrative, logistique et financière du village de la solidarité, ainsi que l'organisation des manifestations décentralisées dans de nombreuses communes de la Communauté urbaine de Lyon, et ce durant toute la semaine.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine développe une politique de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire. Les actions menées visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale travaillant sur ces thématiques et sur des projets relatifs aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour informer un public le plus large possible et échanger sur les expériences de développement.

Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise, en soutenant les actions ou événements traitant d'enjeux internationaux destinés et ouverts à tous les publics de la Communauté urbaine.

Le projet porté par le CADR s'inscrit dans la politique de la Communauté urbaine de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de solidarité internationale. Il participe à l'information et à la sensibilisation des

habitants de l'agglomération lyonnaise aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Par l'organisation d'un événement grand public, visant à toucher des habitants de plusieurs communes de l'agglomération, ce projet contribue au rayonnement international de cette dernière et la positionne dans un engagement fort sur les thématiques de développement et de solidarité.

b) - Compte rendu des actions réalisées au titre de 2013

Par délibération n° 2013-4074 du 26 septembre 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 29 000 € au profit du CADR pour son programme d'actions 2013 et, plus particulièrement, l'organisation du village de la solidarité pour l'année 2013.

La 11ème édition du village de la solidarité internationale 2013, organisée du 15 au 17 novembre dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale 2013 a été consacrée au thème transversal "les vulnérabilités des démocraties" et a eu pour invités d'honneur les 19 pays d'Amérique Latine. A cette occasion, un travail partenarial a été engagé avec l'Association espaces latinos organisateur de l'événement bellas latinas, festival de littérature latine. Les membres du corps consulaire représentant ces différents pays ont également été associés ainsi que les porteurs de projets PRODIJ-Tous jeunes acteurs du monde engagés dans des échanges avec cette partie du monde afin de faire découvrir les initiatives citoyennes et le potentiel culturel de ce continent. Des rencontres solidaires ont également été organisées en partenariat avec l'association PROMESS permettant de présenter à un public très large les actions innovantes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire d'ici et de là-bas sur ces questions. Le nombre de visiteurs ayant fréquenté le village de la solidarité internationale s'établit environ à 20 000 en 2013.

c) - Bilan

L'ensemble des actions menées dans le cadre du village de la solidarité Internationale et des actions décentralisées dans les communes de la Communauté urbaine contribue à une large sensibilisation des citoyens aux politiques de coopération au développement. Un des objectifs est de s'adresser à tous les publics, sur l'ensemble du territoire pour les sensibiliser aux enjeux de la mondialisation et à la diversité culturelle de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit également d'un temps fort d'échanges d'expériences entre les différents acteurs de solidarité internationale sur leurs pratiques.

C'est pour ces raisons que la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien au CADR pour son programme d'actions 2014 et, plus particulièrement, pour l'organisation de la 12ème édition du village de la solidarité.

d) - Programme d'actions 2014 et plan de financement prévisionnel

Le village de la solidarité internationale, lieu central de la semaine de la solidarité internationale, se tiendra sous le chapiteau situé Place Bellecour les 14, 15 et 16 novembre 2014.

La thématique retenue pour le village de la solidarité Internationale est l'année internationale de l'agriculture familiale et ses enjeux au Sud et au Nord, et, en particulier, la question de l'alimentation des populations urbaines ou rurales. L'ONG Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) pilote un travail de plaidoyer qui sera présenté et discuté avec le grand public lors des différentes manifestations de la semaine de la solidarité internationale,

Le Burkina-Faso sera le pays invité d'honneur de l'édition 2014 du village de la solidarité Internationale, après le Bénin en 2012 et l'Amérique Latine en 2013 et pourra mettre en visibilité les nombreuses actions conduites dans le cadre des coopérations décentralisées des collectivités, des acteurs du territoire de l'agglomération et les échanges fructueux entre les sociétés civiles lyonnaise et Burkinabè qui en découlent. Parmi les événements organisés dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, tels que les "animations près de chez vous", le festival de cinéma Sol'enfilms du 25 novembre au 2 décembre 2014, un programme d'animations auprès des scolaires et des jeunes sera mis en œuvre sur tout le territoire de la Communauté urbaine,

L'organisation de la braderie du livre est renouvelée et renforcée d'un programme d'animations culturelles et se tiendra, du 8 au 12 novembre 2014, Place Bellecour.

Parmi les autres temps forts, seront proposés :

- des stands avec les acteurs locaux disponibles pour dialoguer avec la population de l'agglomération lyonnaise sur leurs actions de solidarité internationale,
- des visites commentées de l'exposition "Une seule planète",
- un marché de produits issus du commerce équitable,

- des animations tout au long du mois de novembre sur de nombreuses communes de la Communauté urbaine - des animations thématiques sur l'économie sociale et solidaire (le financement citoyen, l'économie collaborative, environnement et l'habitat),
- des animations festives et musicales.

Budget prévisionnel

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	50 380	vente de produits finis, prestations de services	49 394
services extérieurs	68 814	subventions d'exploitation dont :	126 920
autres services extérieurs	12 820	<i>Communauté urbaine de Lyon</i>	29 000
charges de personnel	47 300	<i>Région Rhône-Alpes</i>	15 000
		<i>Département du Rhône</i>	11 000
		<i>Ville de Lyon</i>	70 000
		<i>FDVA (formation)</i>	1 920
		autres produits	3 000
Total	179 314	Total	179 314

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 29 000 € au profit du CADR pour son programme d'actions pour l'année 2014 et plus particulièrement l'organisation du 12ème village de la solidarité du 14 au 16 novembre 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 29 000 € au profit du Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions pour l'année 2014, et plus particulièrement l'organisation du 12ème village de la solidarité du 14 au 16 novembre 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le CADR définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1923.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.